

Annexe au certificat d'accréditation : N° 3/019 selon la norme ISO/IEC 17020:2012 pour un organisme d'inspection (Type A)

Version 01 de l'annexe technique du 19 février 2024
Valide jusqu'au 19 février 2029

Organisme accrédité :

Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire (ALVA)
7, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen

Personne de contact :

Christophe Eischen
Tél. : +352 247-82539
E-Mail: info@alva.etat.lu

Document approuvé par :

Dominique Ferrand
Chef de département de l'OLAS

Environnement / Agroalimentaire		
Objets de l'inspection	Phase et type d'inspection	Référentiels
installations, immeubles, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité, de nouveaux produits, ...	<ul style="list-style-type: none"> - normes, - textes réglementaires, - directives européennes (+modules, annexes, articles si applicable) - textes de référence, - procédures internes, - spécifications techniques
Domaine général : INS11 – Agroalimentaire et Vétérinaire		
Domaine technique : INS11.3 – Contrôle des importations du Poste de contrôle frontalier		
Domaine technique : INS11.3.1 – Contrôle des importations d'animaux et de denrées alimentaires d'origine animale		
Animaux et denrées alimentaires d'origine animale	Vérification des pré-notifications Contrôle documentaire Vérification de l'identification Contrôle et prélèvements Suivi, surveillance, vérification, inspection et échantillonnage	Règlement (UE) 2017/625 et les actes délégués et d'exécutions tels que prévu par ses articles 16 et 144 Procédure interne INS-PCF-PRO-001
Domaine technique : INS11.3.2 – Contrôle des importations et transit de denrées alimentaires d'origine non animale		
Denrées alimentaires d'origine non animale	Vérification des pré-notifications Contrôle documentaire Vérification de l'identification Contrôle et prélèvements Suivi, surveillance, vérification, inspection et échantillonnage	Règlement (UE) 2017/625 et les actes délégués et d'exécutions tels que prévu par ses articles 16 et 144 Procédure interne INS-PCF-PRO-001
Domaine technique : INS11.3.3 – Contrôle des importations de végétaux et produits végétaux		
Végétaux et produits végétaux	Vérification des pré-notifications Contrôle documentaire Vérification de l'identification Contrôle et prélèvements Suivi, surveillance, vérification, inspection et échantillonnage	Règlement (UE) 2017/625 et les actes délégués et d'exécutions tels que prévu par ses articles 16 et 144 Procédure interne INS-PCF-PRO-001

Environnement / Agroalimentaire		
Objets de l'inspection	Phase et type d'inspection	Référentiels
Domaine technique : INS11.3.4 – Contrôle des importations de produits biologiques		
Produits biologique	Vérification des pré-notifications Contrôle documentaire Vérification de l'identification Contrôle et prélèvements Suivi, surveillance, vérification, inspection et échantillonnage	Règlement (UE) 2017/625 et les actes délégués et d'exécutions tels que prévu par ses articles 16 et 144 Procédure interne INS-PCF-PRO- 001
Domaine technique : INS11. 9– Contrôle de la protection du bien-être animal		
Exploitations agricoles Animaux domestiques et élevages <ul style="list-style-type: none"> • Porcs • Bovins • Volaille • Ovins • Caprins 	Contrôle de la protection et du bien-être animal - Suivi, surveillance, vérification, inspection	Règlement (UE) 2017/625 et les actes délégués et d'exécutions tels que prévu par ses articles 16 et 144 Document 32019R0723 de la Commission européenne Règlement (CE) 2004/852 Loi du 27 juin 2018 sur la protection des animaux Règlement grand-ducal du 14 avril 2000 concernant la protection des animaux dans les élevages Règlement grand-ducal du 17 mars 2003 établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs Règlement grand-ducal du 30 avril 2004 concernant l'identification et l'enregistrement des porcelets et des porcs Règlement grand-ducal du 7 juillet 1998 modifiant le règlement grand-ducal du 4 février 1994 établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux Règlement grand-ducal du 28 janvier 2002 établissant les normes minimales à la protection des poules pondeuses Règlement grand-ducal du 16 juin 2010 fixant des règles minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande

Environnement / Agroalimentaire		
Objets de l'inspection	Phase et type d'inspection	Référentiels
		<p>Règlement grand-ducal du 30 mai 2018 relatif aux modalités d'application du règlement (CE) 1760/2000 et du règlement (CE) 911/2004</p> <p>Règlement d'exécution (UE) 2022/160 de la Commission du 4 février 2022 établissant des fréquences minimales uniformes pour la réalisation de certains contrôles officiels portant sur le respect des exigences de l'Union en matière de santé animale</p> <p>Règlement (CE) 1760/2000</p> <p>Règlement délégué (UE) 2019/2035 de la commission du 28 juin 2019 complétant le règlement (UE) 2016/429 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les règles relatives aux établissements détenant des animaux terrestres et aux couvoirs ainsi qu'à la traçabilité de certains animaux terrestres détenus et des œufs à couve</p> <p>Règlement grand-ducal du 6 mai 2004 concernant l'identification et l'enregistrement des ovins et des caprins</p> <p>Procédure interne INS-SA-PRO-001</p>